

# Scénarios proposés : aide-mémoire (29 avril 2024)

	SPGQ autonome	SCFP	CSN	CSQ	SFPQ
Membres	35 000	750 000 (SCFP Canada) 135 000 (SCFP Québec)	330 000	231 000	42 500
Personnel actuel	51 personnes conseillères      22 personnes de soutien	SCFP Québec 138 personnes conseillères      31 personnes de soutien	centrale et fédérations 450 personnes conseillères      165 personnes de soutien	centrale et fédérations 125 personnes conseillères      125 personnes de soutien	18 élus régionaux libérés à temps plein 67 personnes conseillères      38 personnes de soutien
Structure actuelle	30 unités d'accréditation dans un syndicat	3 paliers : SCFP Canada, SCFP Québec et 550 sections locales	4 paliers : CSN, 8 fédérations, 13 conseils centraux et 1600 syndicats locaux	3 paliers : CSQ, 11 fédérations, 254 syndicats locaux	44 unités d'accréditation dans un syndicat
Proposition d'alliance	SPGQ indépendant	SPGQ comme section locale du SCFP Création d'un secteur professionnel	SPGQ possiblement intégré à la Fédération des professionnelles ou tout autre mode	Création d'une nouvelle fédération après 3 ans	Fédération et au moins 3 syndicats (SFPQ, SPGQ et un autre)
Fonds de grève	Marge de crédit de 10 M\$ Prestations : 100 \$ / jour Proposition : cotisation de 0,15 % (25 M \$ après 5 ans)	140 M \$ (SCFP Canada) Prestations : 300 \$ / semaine (350 \$ après 8 semaine et 400 \$ après 16 semaines)	75 M \$ Prestations : 320 \$ / semaine (après trois jours de grève)	8,6 M \$ Prestations : 178 \$ / semaine (après 3 semaines de grève) (200 \$ / semaine de la 8 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> semaine)	36 M \$ (20 M \$ disponibles sous forme de prêt aux membres du SPGQ) Prestations : 20 \$ / jour + montant voté par les membres à partir d'une cotisation spéciale
Autres éléments à considérer	Amplification de ses services selon les besoins exprimés par les membres	Prise en charge complète de tous les services aux membres	Services spécialisés du SPGQ seraient affectés à la confédération	Le SPGQ serait une composante sectorielle pendant 3 ans, le temps de créer une nouvelle fédération	Fédération ayant pour mission la défense du personnel des fonctions publique et parapublique
	Budget de libérations syndicales doublé	Le personnel du SPGQ travaillerait pour le SCFP Québec	Services généraux du SPGQ seraient affectés à la fédération		Le SPGQ et le SFPQ conservent leur existence propre
	Autonomie décisionnelle complète	Autonomie de la section locale	Autonomie du SPGQ dans la fédération	Influence de la CSQ à la disposition du SPGQ (rapport de force politique)	Services d'intérêt commun offerts par la fédération (structure légère)
	Contrôle complet sur l'amélioration des services aux membres	Influence de la FTQ à la disposition du SPGQ (rapport de force politique)	Influence de la CSN à la disposition du SPGQ (rapport de force politique)		Fédération à coût nul
	Tout le personnel géré par le SPGQ	Logistique de négociation commune des professionnelles et des professionnels	Logistique de négociation commune des professionnels et professionnelles	SPGQ bénéficierait des services spécialisés de la centrale	Augmentation du rapport de force (mêmes employeurs dans 90% des cas)
	Embauche des ressources nécessaires	Financement des dépenses reliées à la défense des accréditations du SPGQ	Services additionnels de la confédération		Opportunité de former un front commun de la fonction publique avec d'autres syndicats
					Moyens de mobilisation communs
Cotisation syndicale (*pour un salaire de 90 000 \$)	0,80 % du salaire (proposition du comité) (27,69 \$ par paie*) 0,15 % pour un fonds de grève (5,19 \$ par paie*)	0,85 % (centrale) + 0,25 % (section locale) = 1,1 % du salaire (38,08 \$ par paie*)	0,72 % (confédération) + 0,70 % (fédération) = 1,42 % du salaire (49,15 \$ par paie*)	Maximum de 0,54 % (centrale) - 0,095 % (rabais fédératif) + 0,70 % (section locale) = 1,113 % du salaire (38,53 \$ par paie*)	Même cotisation qu'un SPGQ autonome